

« La culture pour aider à combattre les inégalités à l'école »



MONS

Des élèves se mobilisent pour les sinistrés de la Vesdre

3

ÉDITO

Merci à Godefroid, Guy et Stéphane !

4

L'ACTU

L'enseignement qualifiant sous pression

5

OUTILS

Dix questions pour comprendre « Itslearning »

6

INTERVIEW

« La culture à l'école pour améliorer le bien-être des élèves et réduire les inégalités »

10

DOSSIER

Les 9 grandes nouveautés de la rentrée

16

MÉMOIRE D'ÉCOLE

À Gosselies, l'« empire » hérité des Sœurs de la Providence

18

À L'ÉTUDE

Quand les agents PMS (se) questionnent (sur) les aménagements raisonnables

19

COULISSES

« Il m'a fallu deux ans pour encoder et mettre à jour les 40.000 ouvrages de la bibliothèque »

20

CAS D'ÉCOLE

Des Montois à la rescousse des sinistrés de la Vesdre

21

CAS D'ÉCOLE

Quand des élèves deviennent les yeux de personnes déficientes visuelles

22

CONFIDENCES

Marc Van Humbeeck : « Le cours de gym doit rester un plaisir »

24

LIVRES

Les 10 livres de votre été

26

CHRONIQUE

Lettre ouverte à un(e) jeune prof démotivé(e)

27

SERVICES

28

HUMOUR

Intercours, la BD de Jacques Louis



L'actu

L'enseignement qualifiant

4



Interview

Bénédicte Linard

6



Dossier

Les nouveautés pour la rentrée

10

entrées libres

Juin 2022 / N°170 / 16^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Christian Carpentier (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire de rédaction

Jean-François Lauwens

Secrétariat et abonnements

02 256 70 30

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Catherine Joret

Membres du comité de rédaction

Deborah Buekenhoudt	Charline Cariaux
Frédéric Coché	Vinciane De Keyser
Alain Desmons	Luc De Wael
Hélène Genevrois	Fabrice Glogowski
Gengoux Gomez	Pierre Henry
Oleg Lebedev	Anne Leblanc
Marie-Noëlle Lovenfosse	Luc Michiels
Christophe Mouraux	Anne-Marie Scohier
Guy Selderslagh	François Tollet
Marie Trogu	Gérald Vanbellingen
Stéphane Vanoirbeck	

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Édito

Merci à Godefroid, Guy et Stéphane !



Les traditions ont décidément leurs vertus. Et la soirée d'hommage traditionnelle que nous avons tenue le 9 juin dernier en l'honneur de Godefroid Cartuyvels, Stéphane Heugens et Guy Selderslagh, tous trois pensionnés ou proches de l'être, en fut une illustration. Ce fut l'occasion de se retrouver, de faire la fête et, bien sûr, de dire merci comme on le fait au SeGEC, dans un rituel tout à la fois académique, culturel et convivial. Les uns s'en vont, les autres s'en viennent, une soirée pour célébrer la transition entre les générations, tout en laissant à la musique – en l'espèce la musique des Balkans - le premier et le dernier mot.

15 ans, 20 ans, 25 ans, sont vite passés ! Qu'avons-nous fait pendant toutes ces années ? Nous avons traversé un monde en partie révolu, qui a eu le mérite d'exister, un monde sans cesse en évolution, dont nous avons été parties prenantes là où nous étions. Un monde foisonnant, diversifié, multiple. L'enseignement, jamais, n'est à l'abri des mouvements du monde. Le mal-développement, la désindustrialisation, les inégalités ont traversé l'enseignement tout en traversant la société, tout comme les épidémies, les guerres et les changements culturels. Un monde sans cesse en évolution auquel nous avons eu la chance de participer ensemble. Avancer, se perfectionner, se réaliser : pendant toutes ces années, nous avons beaucoup appris sur l'enseignement, sur le monde, sur nous-mêmes, sur notre condition humaine. Chacun se donne à sa manière dans ce métier et l'enseignement c'est, au fond, ce que nous avons trouvé de mieux pour bien vivre.

Merci à Godefroid qui aura été un compagnon de route de très longue période, notamment à la direction du fondamental. Merci à Guy qui, ces dernières années, assumait conjointement deux responsabilités, celle de directeur du Service d'étude et celle de secrétaire général du Comité européen de l'enseignement catholique. Merci à Stéphane qui, pendant de longues années, a dirigé notre Fédération pour l'enseignement de promotion sociale avec conviction.

Laetitia Bergers et Jeny Clavareau, qui succèdent à Godefroid et Stéphane, sauront assurer la continuité attendue avec leurs prédécesseurs tout en s'insérant dans un contexte où le rythme des évolutions restera soutenu. C'est dans la confiance que le témoin se passe des uns aux autres, comme ce sera le cas avec le successeur de Guy lorsqu'il sera connu.

Encore merci à Godefroid, à Guy et à Stéphane pour tout ce que nous avons pu apprendre les uns des autres et, à toutes et à tous, une excellente fin d'année scolaire ! ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
Le 31 mai 2022

L'enseignement qualifiant sous pression

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Alors qu'il s'apprête à connaître une réforme importante (lire en page 14), l'enseignement qualifiant tire la sonnette d'alarme. Souvent perçu comme le mal-aimé de l'enseignement, il enregistre une perte de population globale de l'ordre de 3% sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles et craint les effets à retardement des deux années de confinement.

Mi-mai, les écoles secondaires de l'ouest du Brabant wallon ont tiré la sonnette d'alarme. Selon leurs estimations, elles perdraient 450 périodes (NTPP) pour la prochaine année scolaire. Elles demandaient donc un gel du cadre 2022-2023 sur base des moyens alloués en 2021-2022. Une piste qui semble difficilement tenable budgétairement par la FWB, qui a déjà repoussé cette option durant la crise sanitaire. Le gouvernement avait alors argué que cela équivalait à subventionner deux fois les mêmes élèves : une fois dans une école technique et une autre dans son établissement réel.

Reste le constat : la perte de population est généralisée, principalement au niveau du 2^e degré professionnel. Elle est de l'ordre de 3%, soit 97.700 élèves au 15 janvier dernier contre 101.000 un an plus tôt. « Le constat unanime de ces écoles est que, depuis 2 ans, il y a un déficit significatif d'inscriptions dans les sections techniques de qualification et professionnelles », analyse Luc De Wael, représentant du PO de l'institut du Sacré-Cœur de Nivelles. « Durant deux années, il a été impossible d'organiser des activités d'orientation ou des journées portes ouvertes en présentiel, et les élèves sont restés dans l'enseignement de transition. Or, les sections techniques et professionnelles sont des sections que l'on a besoin de voir, de visiter avant de décider de s'y orienter. En virtuel, cela n'a pas du tout le même impact. La preuve : nos premières journées portes ouvertes depuis 2 ans ont été un véritable succès. On peut donc penser que les choses repartent à la hausse mais avec des moyens insuffisants car basés sur la période de Covid. »

« Bienveillance »

Certains pointent la « bienveillance » demandée par la ministre de l'Éducation comme cause collatérale. Ainsi, Luc Quiryren, directeur de l'Institut Cardijn-Lorraine à Arlon, et Vincent Romain, président de l'Association des directeurs de secondaire luxembourgeois, expliquent à Sudinfo : « Durant deux ans, les passages dans les années supérieures se sont faits naturellement. L'absence de redoublement entraînait l'absence de débat familial sur l'orientation. C'est dommage mais tant qu'on réussit, on reste dans le général. On dit qu'il faut revaloriser

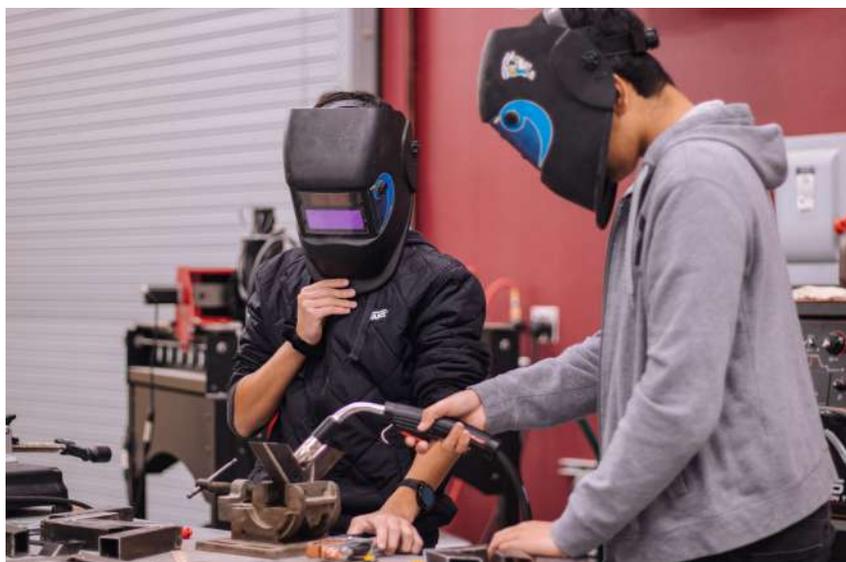
ces options mais le qualifiant n'attire que si l'on a raté ailleurs... »

Laurence Hubert, directrice de l'institut Saint-Joseph à Etterbeek, avance une autre inquiétude : « La pénurie de profs ne concernait jusqu'à présent que ceux de cours généraux. Désormais, elle concerne aussi les profs de pratique professionnelle, ce qui est un comble quand on sait qu'on forme pour les métiers en pénurie ! J'ai le sentiment que les professionnels perdus avec les confinements le sont pour toujours. »

La réforme du qualifiant prévoit la suppression de la CPU (certification par unité) au profit d'un nouveau parcours généralisé démarrant en 4^e. La perte de moyens est importante. « On a beaucoup perdu en 3^e professionnelle durant la pandémie. En réalité, notre premier degré se vide au profit des 4^e, 5^e et 6^e. Il y a un risque de perte de sections et la fin de la CPU va nous priver de remédiation, or, comme d'autres, nous avons beaucoup investi dans la CPU », constate Marie-Hélène Bodart, directrice de l'institut Saint-Joseph à Jambes.

Ce que regrette aussi Daniel Bottes, directeur du Collège des Aumôniers du travail à Charleroi : « La suppression de la CPU est une arnaque : en changeant de nom, on supprime les moyens. La 3P était déjà sur le déclin, le Covid a accéléré les choses. Si on nous envoie des élèves pour qu'ils recommencent leur 4^e, je ne vois pas bien les économies qu'on va faire sur les redoublements. »

Un débat qui s'inscrit dans un contexte général où certains craignent une volonté de régionaliser l'enseignement qualifiant. Dans *La Libre*, Patrick Lenaerts, secrétaire général adjoint de la Fédération du secondaire (FESeC), rappelle qu'à ce titre notamment, l'enjeu est crucial : « L'objectif commun de la FWB, de la Région wallonne et de la Région bruxelloise est de réformer l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle. Si nous ne nous ressaisissons pas, nous les acteurs du Pacte, si nous ne trouvons pas la force, le courage et l'audace de réformer ensemble notre enseignement qualifiant, nous prenons le risque de confier les clefs de la réforme au monde politique et au monde socio-économique. » ■



Dix questions

pour comprendre

SONIA GILON

La plateforme Itslearning permet aux écoles secondaires de disposer d'un outil adapté aux nouveaux rythmes scolaires. Un « tout en un » pour piloter son établissement et le suivi pédagogique des élèves. À l'heure de préparer la prochaine année scolaire, voici les atouts de cet espace numérique accompagné par le SeGEC.

1 - Quelle est la force d'Itslearning ?

Itslearning permet à tous les acteurs de l'école de communiquer et collaborer, dans un espace convivial, afin de participer collectivement au suivi des élèves. Portail de communication hébergeant actualités et ressources pour enseignants, élèves, parents, CPMS... Il inclut :

- Messagerie pour l'envoi de messages de masse ;
- Espaces de travail informatifs, collaboratifs et de cours ;
- Suivi des apprentissages et de l'évaluation : carnet de cotes, pondération, graphiques d'évolution, bulletins, rapport de compétences ;
- Suivi des élèves : PIA, dossiers d'intégration, objectifs de période, besoins spécifiques ;
- Gestion de la vie scolaire : inscriptions, questionnaires, réservations, réunions de parents, remédiations...

2 - Pourquoi Itslearning ?

Après une étude comparative des espaces numériques de travail, le SeGEC a identifié Itslearning comme « maître-achat » pour son potentiel pédagogique très vaste, sa combinaison unique d'outil de gestion de contenu et logiciel d'apprentissage, conçu au départ par des étudiants pour des étudiants.

3 - Quel intérêt pour les enseignants ?

La pédagogie est au cœur d'Itslearning : la réussite de tous est soutenue par des dispositifs variés. L'enseignant partage son parcours pédagogique avec ses élèves. Il comprend des outils multimédias incluant devoirs, exerciceur (autocorrection, correction par les pairs), parcours d'apprentissage, son et vidéo. Mais aussi des outils pour individuali-

ser et différencier l'apprentissage des élèves en difficulté comme en dépassement.

4 - Quel intérêt pour les élèves ?

L'élève accède au portail sécurisé de son école qui réunit ce dont il a besoin pour compléter ses cours : journal de classe, documents, outils de communication, portfolios... Il a accès à ses résultats, compétences, PIA, etc. Word, Excel et Powerpoint sont inclus en ligne sans surcoût.

5 - Quel intérêt pour les parents ?

Les familles gardent le lien avec l'école en accédant aux informations qui leurs sont partagées, selon les choix de l'école. Le suivi en ligne des activités complète les traditionnelles réunions de parents.

6 - Quelles sont les fonctionnalités disponibles ?

Journal de classe, partage de ressources, devoirs, exerciceur, présences, carnet de cotes et bulletins sont les essentielles.

7 - Quel prix, pour quoi ?

Le tarif par élève et par an est de 5,2€. La création de l'école coûte 300€, à payer une seule fois. Les autres utilisateurs sont inclus dans ce tarif tout compris : stockage illimité, intégrations depuis ProEco, formations et documentation. Itslearning est labellisé logiciel pédagogique pour la subvention MANOLO.

8 - Qui et quoi pour mettre en place et suivre le projet à mes côtés ?

Les conseillers de la FESec forment les administrateurs locaux, qui disposent

ensuite de tout le matériel pour accompagner leurs équipes, selon leurs priorités et spécificités. Tous les enseignants ont accès aux tutoriels (documents et vidéos) pour s'initier ou exploiter des fonctionnalités plus avancées. Cet accompagnement est unique ! Il permet en outre de partager des expériences et mettre en réseau nos écoles.

9 - Peut-on récupérer sur Itslearning ce qui a été fait sur d'autres outils ?

Oui ! Les suites Google et Microsoft 365 sont complémentaires et interoperables avec Itslearning : un simple clic vous permet d'intégrer ce que vous utilisez déjà. Ceci vaut aussi pour les exercices réalisés sur Bookwidgets ou Geogebra.

10 - Comment accéder à Itslearning ?

Via PC, tablette, Chromebook ou smartphone, il suffit d'une connexion internet et d'un navigateur. Applications iOS ou Android - L'affichage s'adapte à l'écran.

Envie d'en savoir plus ? Une démo ?

Contactez-nous : itslearning@segec.be ou Sonia Gilon [02/256.70.48](tel:022567048).





©DR

« La culture à l'école pour améliorer le bien-être des élèves et réduire les inégalités »

GÉRALD VANBELLINGEN ET CHRISTIAN CARPENTIER

Bien-être, culture et arts à l'école, nouveau tronc commun, impact de la pandémie, nouveaux rythmes scolaires, grogne des enseignants ou encore accords de la Saint-Boniface... Bénédicte Linard (Écolo), vice-présidente du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes évoque pour Entrées Libres les dossiers chauds dans l'enseignement. Dont les liens entre le bien-être et la culture qui lui sont chers...

Le Covid a eu de multiples effets, notamment sur le bien-être des élèves comme l'ont relayé des logopèdes ou les centres PMS. Quels efforts sont prévus pour limiter cet impact ?

« L'impact de la crise sur la santé mentale des élèves est réel. La matière relève des Régions, on n'a pas de prise. La stratégie de notre gouvernement a consisté à maintenir au maximum les écoles ouvertes, tout comme les activités en extérieur. Mais ça n'a pas toujours été possible. À mon niveau, c'est via l'ONE et les PSE - les services de promotion de la santé à l'école en première ligne pour la détection de maladies mais aussi en termes de bien-être à l'école - qu'on a tenté d'apporter une réponse. Avec notamment la mise en place d'un groupe de travail qui réunit autour de l'ONE tous les professionnels qui encadrent les enfants pour dégager une réponse collective aux questions de santé mentale des 0-18 ans. »

En fait-on assez pour renforcer la culture, les arts ou l'éducation aux médias dans les écoles ?

« La culture est fondamentale dans une vie. C'est aussi prendre le temps de rencontrer une œuvre, de se questionner, de mettre des mots sur des choses qu'on vit, qu'on ressent. Cela participe au développement, tant au niveau individuel que collectif. On doit pouvoir augmenter sa place à l'école. C'est d'ailleurs un des objectifs poursuivis par le PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique). Avec l'idée que chaque enfant ait pu bénéficier d'au moins un lien avec la culture dans son parcours scolaire. On avance petit à petit, malgré les barrières financières dans les familles, les barrières symboliques aussi. La culture a parfois un côté un peu élitiste. Mais ce n'est pas que l'opéra ou le théâtre pointu, c'est aussi le slam, le hip-hop, le street art, etc. En l'implantant dès le plus jeune âge, on parviendra à lever ces barrières symboliques. Et on participera à réduire les inégalités. »

Et pour l'éducation aux médias ?

« Ce n'est qu'un renforcement d'une des missions de base de l'école. Le but reste de développer l'esprit critique des élèves, mais sur des supports différents qu'on n'avait pas il y a dix ou vingt ans. Ça permet aussi aux élèves ou aux profs de mieux comprendre des outils qui font partie de

la vie quotidienne et qui amènent parfois du stress grandissant – comme dans le cas du cyber-harcèlement. Et ici, dans un contexte de désinformation et du tout au numérique, cette éducation aux médias prend une dimension plus importante encore. »

Budgétairement, est-ce viable ?

« Les aides seront progressives, avec notamment 6 millions d'euros de plus à l'horizon 2029. Et pour la rentrée de septembre, les 74 musées de la FWB seront gratuits tous les jours, pour tous les groupes scolaires. Certains le font déjà, mais l'idée c'est de mettre des budgets supplémentaires pour que tous les musées le fassent. En contrepartie, on demande qu'une démarche pédagogique soit mise en place. C'est un peu le fil rouge de mes politiques culturelles avec des bienfaits potentiels importants et pas qu'au niveau scolaire. »



RYTHMES SCOLAIRES

« Attendre une année de plus n'aurait rien résolu »

Les nouveaux rythmes scolaires verront le jour en septembre. En quoi était-il important qu'ils soient en place dès cette rentrée 2022 ?

« L'école joue un rôle fondamental dans le développement des enfants mais aussi dans la lutte contre les inégalités. Avec ces nouveaux rythmes scolaires, qui vont mieux respecter le rythme chronobiologique des enfants tout en réduisant un peu la durée des vacances d'été, on va encore diminuer les inégalités scolaires et donc sociales. Pour les élèves les plus fragiles par rapport aux apprentissages, au plus les vacances sont longues et au plus les risques de pertes d'apprentissages ou de redémarrage difficile sont importants. Remanier ces rythmes s'avère donc très bénéfique pour les élèves. Les enseignants, eux, y gagneront un temps de repos un peu meilleur pendant l'année. Mais on est conscients que ce changement n'est pas



évident pour tout le monde, surtout par rapport à l'accueil des enfants pendant les congés, la question des animateurs, des parents qui ont des enfants dans l'enseignement néerlandophone ou encore des mouvements de jeunesse... »

L'enseignement supérieur doit-il suivre la manoeuvre, pour aider partiellement à résoudre cela ?

« Il s'empare de la question, j'en suis très heureuse. Le plus vite sera le mieux, même si je ne pense pas que ce sera effectif pour l'année prochaine. En attendant, on reste très attentifs vis-à-vis des difficultés engendrées par la réforme. Par exemple avec un budget supplémentaire dégagé pour l'organisation des plaines de vacances, un travail avec les mouvements de jeunesse pour voir comment les soutenir au mieux, mais aussi avec d'autres acteurs – comme les communes – qui pourraient apporter des réponses. »

La réforme est dans les cartons depuis 30 ans, n'aurait-on finalement pas pu attendre un an de plus pour régler ces difficultés ?

« Je continue à croire en cette réforme attendue depuis 30 ans et donc à soutenir la ministre, Caroline Désir (PS). Attendre une année de plus n'aurait rien changé aux problèmes. À un moment donné il ne faut pas oublier que c'est au bénéfice de plus de 900.000 enfants, sans compter les encadrants (enseignants, directions, extrascolaires)... »

Au risque de surcharger encore les enseignants, avec de surcroît le tronc commun à mettre en oeuvre ?

« On est attentifs à la charge des réformes qui repose sur les enseignants et directions, notamment dans le fondamental. On a d'ailleurs pris des mesures de report sur certaines réformes ce qui signifie qu'on est attentifs à ce que tout ne se mette pas en place en même temps. Mais en même temps, l'école évolue dans un monde qui est le même que pour nous tous. Un monde en évolution constante et avec de nombreux défis. Je pense donc que l'école doit pouvoir être revue dans certains aspects pour accompagner cette évolution. »



« Travailler à un **renforcement des synergies** entres réseaux »

Un arrêt de la Cour constitutionnelle laisse au gouvernement jusqu'à la fin de cette année pour garantir à l'enseignement libre 75% des moyens dont dispose WBE, contre aux alentours de 50% actuellement. Comment y arriver ? En augmentant les moyens du libre ou en diminuant ceux de WBE ?

« En tant qu'écologiste, je suis attachée à une solution pérenne, un système plus sain. On ne va pas pouvoir augmenter les budgets de tout le monde. En revanche, on devrait tenir compte des équilibres issus du Pacte scolaire (100% - 75%). Ensuite, on doit tenir compte de l'augmentation des coûts de fonctionnement pour les écoles, liés au Covid et à l'énergie. Enfin, comme le prévoient les accords de la Saint-Boniface, il faudrait lier les frais de fonctionnement des écoles à des avancées en matière d'accessibilité. Pour tenir compte des progrès

réalisés en termes de gratuité pour prendre un exemple extrême. Ce sont les trois lignes directrices de la réflexion globale d'Ecolo : répartition et équilibre, gestion des coûts de fonctionnement et accessibilité de l'enseignement. »

Que penser de la proposition des Engagés, sur un réseau unique ?

« Faire des grandes annonces, c'est facile. Peut-être qu'un jour on y arrivera, mais avant cela, il y a aura peut-être mille étapes intermédiaires. Aujourd'hui, on fait en sorte que les réseaux différents puissent travailler et être soutenus dans beaucoup plus de mutualisation, de travail en commun, de partenariats, etc. Et c'est comme ça qu'on doit évoluer : vers un renforcement des synergies entre deux acteurs différents qui visent un objectif commun. Avec leurs spécificités propres, mais avec le bien-être et les intérêts de l'enfant comme priorités. »

« On a retenu les **leçons du Covid** »

La pandémie a frappé le monde de l'enseignement à plusieurs reprises. A-t-on retenu les leçons de ces vagues successives ?

« Tout n'était certainement pas parfait, mais on a évolué dans le bon sens. Pendant le premier confinement, tout était fermé, y compris les écoles. Ce qui a fait peser une très lourde charge sur le monde de l'enseignement. Lors du deuxième confinement, on a concentré nos efforts pour que les écoles ne ferment plus. Ce qui a permis d'assurer une continuité dans l'apprentissage, de maintenir les liens à l'école et contribué à limiter l'impact de la crise sur la santé mentale. »

Les écoles sont-elles prêtes en cas de retour de la pandémie ?

« Tout a bien évolué, tant au niveau des PSE que de la façon de gérer les cas dans les écoles. Même si ça a été très compliqué pour

les enseignants et un véritable casse-tête pour les directions. Donc oui, on a retenu les leçons et on pourra mieux faire face. En se rappelant aussi que les gestes barrières, le port du masque et l'aération sont nos meilleures barrières face au virus à l'école. Mais il ne faut pas se leurrer. Si on se trouve à un moment donné face à une nouvelle vague qui touche l'ensemble de la Belgique, on pourra limiter l'impact sur les écoles mais pas les isoler pour autant. »

L'enseignement hybride ou co-modal a été utilisé en urgence comme solution face à la crise, doit-il se poursuivre ?

« J'ai beaucoup d'empathie pour les enseignants qui se sont retrouvés à devoir inventer eux aussi des solutions inédites sur le terrain, surtout qu'il était plus facile à mettre en place dans le supérieur que dans le primaire par exemple. Il n'était pas parfait, mais l'enseignement hybride a eu le mérite d'exister, de maintenir un lien, de poursuivre l'apprentissage. Je suis plus partagée sur son maintien. Le lien présentiel est fondamental pour les apprentissages. Avec certains élèves qui en ont bien plus besoin que d'autres. Les outils numériques peuvent aussi apporter un plus à l'enseignement en présentiel, c'est une certitude. Mais il serait intéressant que ce ne soit pas des tentatives isolées. Raison pour laquelle il est à mon sens important de former les enseignants à ce niveau, pour leur donner des outils qui vont leur permettre de davantage ancrer les apprentissages dans l'air du temps. » ■

« Renommer le projet d'évaluation des enseignants pour qu'il soit mieux compris »

En tant qu'ancienne prof, comprenez-vous la colère actuelles des enseignants ? Que soutenez-vous dans leurs revendications ?

« Je ne suis pas dans les négociations mais on doit entendre les difficultés de terrain, parfois fort variables. Enseignants et directions ont énormément souffert en fin d'année 2021. Je comprends qu'à un moment, ils soient à bout. Mais il faut aussi savoir leur expliquer les choses. Prenez le projet d'évaluation. Cela existe partout. C'est un dialogue. Pas mal de détracteurs mettent le focus sur la sanction. Mais ce n'est pas sa partie principale. Elles ne sont prévues que dans des cas de récidives ou de manquements fondamentaux. Pendant mes années de prof, j'aurais été ravie d'avoir un avis extérieur sur mon travail, de voir ce que je faisais bien, de discuter de ce que je pourrais améliorer, d'avoir des conseils, etc. C'est exactement ce qui se cache derrière le mot évaluation. Ce projet a donc pour moi énormément de sens. Même s'il faudrait sans doute changer son nom. »

Les autres revendications sont-elles réalisables dans un contexte d'endettement accru de la Communauté française ? Ne risque-t-on pas de faire face à une cure d'austérité après les élections de 2024 ?

« La question est présente à tous les étages de la Belgique. On n'aurait pas pu faire autrement que de faire face au Covid ou aux inondations. Et en Fédération Wallonie-Bruxelles, à aucun moment on n'a décidé de faire des économies. On a maintenu les budgets pour soutenir les secteurs qui dépendent de nous, en gardant en tête que d'investir dans l'humain, ce ne sera jamais une dépense. Pour le moment, on ne sait pas faire d'économies. Au contraire, on a augmenté les investissements pour le secteur de la petite enfance, pour le supérieur ou pour le Pacte d'excellence. Des investissements importants mais nécessaires. »

Est-ce tenable à moyen terme ?

« Le cadre budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est très particulier. On a très peu de marge tant en dépenses (majoritairement les salaires) qu'en recettes car on n'a pas de capacités fiscales. On ne sait donc pas travailler sur les recettes, mais on peut en revanche orienter les dépenses en fonction des priorités, se demander comment mettre les curseurs. Le tout en tenant compte des masses salariales importantes : avec 9 milliards pour l'enseignement global par exemple... »

La régionalisation de l'enseignement aurait-elle du sens vis-à-vis des leviers fiscaux des Régions ?

« À ce stade, il me paraît compliqué d'envisager qu'il y ait trois façons d'envisager l'enseignement sur notre 'immense territoire' qu'est la Belgique. Alors avoir des synergies et des mutualisations, il le faut et pas qu'au niveau des coûts – ce qui existe déjà. Mais je ne suis pas sûre que la régionalisation va régler le problème. »

« Je n'aurais aucun souci à redevenir prof, j'adorais ça ! »

Avant d'entrer en politique, Bénédicte Linard a passé pas mal de temps à l'Institut des Sœurs de Notre-Dame d'Anderlecht. Car si elle y a vécu une scolarité qu'elle qualifie de « classique », elle y est revenue par après en tant que prof de français pendant 6 ans !

« Dès la 4^e secondaire, je savais que je voulais être prof de français car je me sentais bien à l'école. Et j'avais eu la chance d'avoir des enseignants très porteurs et motivés, comme ma prof d'anglais, Madame Dumas, qui était tellement pédagogue et bienveillante avec ses classes que je me suis dit qu'il fallait que j'applique les mêmes principes avec mes élèves »,



©DR

explique-t-elle. « Pour que chaque élève se sente respecté pour ce qu'il est tout en l'amenant vers les compétences à acquérir. Pourquoi le cours de français en particulier ? Parce qu'on peut véritablement s'ancrer dans les défis sociétaux, en faisant des liens avec l'actualité. Sans oublier que la littérature m'a toujours passionnée, même si dans le supérieur j'ai plutôt opté pour la linguistique. »

Une tranche de vie dont cette ancienne patronnée – qui avait pour totem Phalanger (un marsupial) et pour quali « Au four et au moulin » puis chez les louveteaux Chikaiï – garde d'excellents souvenirs. « Je n'aurais aucun

souci à redevenir prof car j'adorais ça. Parfois mes élèves me manquent, je suis d'ailleurs restée en contact avec beaucoup via les réseaux sociaux. Et mon parcours d'enseignante ne s'arrêterait pas à ce qui se passait dans la classe car j'étais très engagée dans beaucoup de choses : le voyage des 4^e secondaire, le groupe des enseignants qui travaillait à la solidarité dans l'école... Comme quand j'étais élève où je suis passée de déléguée de classe à représentante des élèves du 3^e degré puis à vice-présidente de la FEF. Si j'ai tout de même quitté l'enseignement, c'est aussi parce que je suis persuadée que porter son engagement à un endroit c'est important, mais le porter ailleurs au fur et à mesure du temps, ça l'est tout autant. Je n'ai d'ailleurs jamais fait un job plus de 5 ou 6 ans, la vie est courte... », conclut Bénédicte Linard. ■

Retrouvez notre séquence « 3 questions à Bénédicte Linard » en vidéo sur la chaîne YouTube du SeGEC : <https://bit.ly/3tapsq0>





©pch.vector

Les **9** grandes nouveautés de la rentrée

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS ET GÉRALD VANBELLINGEN

Rarement sans doute une rentrée scolaire n'aura à ce point transformé l'école. Rien que la réforme des rythmes scolaires représente un tournant historique dont on peine à trouver une comparaison récente. Mais, sur le fond, ce sont les multiples implications du Pacte d'excellence qui commencent à se mettre en place.

Du point de vue du public et des médias, c'est la véritable révolution de la prochaine rentrée. Pour la première fois depuis des décennies, le sacro-saint calendrier scolaire prévoyant notamment deux mois de congé en été sera chamboulé.

Pourtant, sur le plan pédagogique, l'essentiel est sans doute ailleurs. Après une pause de deux ans pour cause de pandémie, cette rentrée sera surtout l'occasion de reprendre l'implémentation progressive des mesures du Pacte pour un enseignement d'excellence, travail collaboratif lancé en 2015.

C'est notamment le cas de la reprise des plans de pilotage. Mais aussi et surtout de l'entrée en vigueur d'un certain nombre de réformes qui interagissent entre elles, s'imbriquent les unes dans les autres et illustrent les grands axes du Pacte. Le tout, évidemment, avec l'idée de lutter contre le redoublement dans un contexte budgétaire serré. Ainsi, la réforme du qualifiant visant à mieux valoriser cet enseignement est-elle intimement liée à l'introduction du tronc commun visant à travailler sur les savoirs et les compétences. La création des pôles territoriaux qui concerne l'enseignement spécialisé au premier chef vient pour sa part rencontrer la volonté de rendre l'école plus inclusive. Elle s'articule aussi dans la pyramide de prise en charge des difficultés avec le dispositif de différenciation et d'accompagnement de l'élève et l'intégration des aménagements raisonnables.

Ces nouveautés, nous vous les détaillons en neuf chapitres dans les pages qui s'ouvrent. ■

R Y T
H M E

RYTHMES SCOLAIRES

Dès la rentrée scolaire prochaine, une nouvelle ère débutera dans le monde de l'enseignement. Les 900.000 élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne reprendront pas le chemin de l'école en septembre mais dès le dernier lundi du mois d'août (le 29 cette année). Une révolution qui constitue sans doute la principale réforme de cette législature en matière d'enseignement. Évoquée depuis 30 ans, elle entend davantage faire coller le calendrier scolaire aux rythmes chronobiologiques de l'enfant. Pour permettre aux élèves de mieux se reposer, d'améliorer leur apprentissage et de lutter contre le décrochage scolaire, comme les scientifiques et les acteurs de terrain le recommandent depuis des décennies.

Exit donc les deux longs mois de vacances en été. Mais fini aussi les 7 jours de vacances à Toussaint et Carnaval. À la place, la réforme dite des « 7+2 » organisera l'année scolaire sur un rythme régulier de 7 semaines de cours (6 au minimum et 8 au maximum) suivies de deux semaines de vacances. Et ce pour l'ensemble de l'enseignement obligatoire mais également en promotion sociale et dans l'enseignement artistique.

Dans la pratique, les congés de Toussaint (22 octobre au 6 novembre) et de Carnaval (25 février au 12 mars) dureront désormais deux semaines.

La durée des vacances de Noël (24 décembre au 8 janvier) restera inchangée. Comme celles de Pâques (29 avril au 14 mai) qui seront toutefois légèrement décalées.

Enfin, en conséquence de l'allongement des vacances de Carnaval et de Toussaint, l'année ne se terminera plus en juin, mais bien le 7 juillet 2023.

Reste à savoir si les problèmes potentiels comme ceux liés aux stages de vacances, mouvements de jeunesse et autres profs ou élèves en immersion trouveront des réponses au fur et à mesure du temps. Et si la communauté flamande et germanophone embrayeront finalement le pas de la FWB...



©nakigitsune-sama

DÉCRET PAYSAGE

L'enseignement supérieur est toujours régi par le décret paysage du 7 novembre 2013. Ce qu'on appelle aussi le décret « Marcourt » vit toutefois ses dernières heures car la rentrée 2022-2023 verra une importante réforme entrer en vigueur. Précision importante, elle ne concernera que les nouveaux étudiants. Ceux déjà inscrits dans un cycle d'études resteront soumis au décret Marcourt jusqu'à l'année académique 2023-2024 incluse. Que dit cette réforme ? En substance, elle doit permettre de lutter contre l'allongement des études sans obtention de diplôme comme c'est trop souvent le cas dans le système actuel. Et pour y arriver, trois grands principes ont été définis. En premier lieu, soit l'étudiant obtient ses 60 crédits en Bac 1 et peut passer en seconde année, soit il échoue. En fonction du nombre de crédits obtenus, il pourra ou non anticiper des crédits lors de son redoublement. Ensuite, des balises temporelles ont été fixées. Chaque étudiant disposera de 5 ans au maximum pour obtenir son bachelier (6 en cas de réorientation), de deux années au maximum pour réussir les 60 crédits du bloc 1 et de 4 années au maximum pour atteindre 120 crédits. En master, ces mêmes balises de temps ont été posées, avec une troisième règle qui prévoit 6 années au maximum pour la réussite de 180 crédits. S'il dépasse ces balises temporelles, l'étudiant ne sera plus considéré comme « finançable ». Enfin, l'attention sur les étudiants en difficultés sera accrue, avec un budget annuel dédié aux aides à la réussite qui passera de 83 à 89 millions d'euros.

P A Y
S A G

©SurfupVector

TRONC COMMUN

C'est l'une des autres mesures phares prises dans le cadre du Pacte d'excellence : dès la rentrée scolaire prochaine, le nouveau tronc commun allongé commencera à se déployer en première et deuxième primaire dans l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'année suivante (2023-2024), il entrera en vigueur en troisième et quatrième primaire. Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il englobe l'ensemble des années jusqu'à la troisième secondaire comprise.

Ce qui signifie qu'à terme, l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles disposeront de nouveaux référentiels de la troisième maternelle à la fin de la troisième secondaire. Une vraie (r)évolution dans le monde de l'enseignement qui s'accompagnera par la même occasion d'une refonte totale des programmes qui accorderont une plus grande importance aux cours pratiques et artistiques. De quoi ouvrir l'enseignement à d'autres horizons et disciplines mais aussi et surtout de lutter contre l'échec scolaire, la relégation et le décrochage. Trois des objectifs principaux de ce nouveau tronc commun allongé.

Enfin, dernière composante de la réforme et non des moindres : l'organisation des écoles sera également sujette à de gros bouleversements. Car avec ce nouveau programme unifié étalé entre la troisième maternelle et la 3^e secondaire, les transitions entre les sections maternelles, primaires et secondaires deviendront plus fluides.

COM
MUN



©pch.vector

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT D'ÉLÈVE

À quelques semaines du vote du décret instituant le DDAP (Dispositif de différenciation et d'accompagnement personnalisé de l'élève, *Entrées libres* n°169) la Communauté française a pris en compte les revendications du SeGEC. Des revendications justifiées par le laps de temps incroyablement court entre l'adoption du texte en juillet et sa mise en pratique en août. Concrètement, les directions peuvent être soulagées dans la perspective de la rentrée. Il y aura bien une période transitoire d'un an en termes d'encadrement. L'octroi des périodes pour les P1 et P2 sera maintenu comme par le passé et deux périodes d'accompagnement personnalisé seront déjà injectées afin de permettre un démarrage progressif. Une période de transition d'un an est aussi accordée pour la mise en œuvre de la réduction des périodes FLA pour les 3^e et 4^e primaires afin que cette réduction ne soit pas en application avant la mise en place du DDAP.

Cela étant dit, la grande nouveauté de ce dispositif, c'est le début de l'entrée dans nos classes du principe de co-enseignement. Le DDAP répond aux enjeux de la différenciation, avec pour but de lutter contre le redoublement mais aussi contre le renvoi « rapide » d'élèves vers l'enseignement spécialisé, deux aspects centraux des réformes du Pacte d'excellence. Dès la rentrée, toutes les écoles devront avoir un dispositif tel dans les deux premières années du primaire. L'idée est de ne plus utiliser des moyens pour doubler des classes mais pour, au contraire, favoriser le co-enseignement, dont l'expérience montre une plus grande efficacité. Dans ce schéma-ci, on laisse en classe les élèves en difficulté pour pouvoir les prendre en charge immédiatement. Contrairement à ce qui a pu être compris, il ne s'agit absolument pas de « cours particuliers » en classe mais bien de la présence en classe de plusieurs enseignants à certains moments.

A C C

O M P



©pch.vector

R É F
O R M
E D

RÉFORME DU QUALIFIANT

L'enseignement qualifiant subira dès cette rentrée les premiers éléments de réforme, avant d'être directement impacté par l'instauration du tronc commun en 2028. Le nouveau Parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) ne concernera à la rentrée que les 4^e années des options de base groupées (OBG) actuellement en CPU. Mais le nouveau décret, qui sera voté en juillet, organisera dès septembre 23 la qualification de tous élèves sur trois années, de la 4^e à la 6^e secondaire, et non plus seulement à partir de la 5^e. Néanmoins, jusqu'en 2028, les élèves pourront toujours se diriger vers le qualifiant dès la 3^e secondaire.

Le gros morceau de cette réforme (lire en page 4), consiste dans la suppression des moyens additionnels de CPU (certification par unité). Le SeGEC a dénoncé à plusieurs reprises ce choix radical qui fait porter tout le poids de l'effort financier sur les établissements et les équipes d'enseignants qui ont dû investir dans la CPU expérimentale. L'objectif de la Fédération Wallonie-Bruxelles est de « faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie tout en simplifiant son organisation. »

En gros, le politique considère que la CPU (qui permet à l'élève de valider ses acquis au fur et à mesure de son parcours) est coûteuse et n'a pas rencontré ses objectifs en termes de redoublement et de remédiation. Dès lors, et c'est un gros facteur d'inquiétude, les écoles qui ont investi dans cette formule perdent des moyens de remédiation. À la fin de la 4^e, en cas d'échec, l'élève pourra faire une deuxième 4^e qui serait une « 4^e complémentaire » et non plus un redoublement avant de passer en 5^e. Passage automatique également entre la 5^e et la 6^e.



©pch.vector

MISE EN ŒUVRE DES PÔLES TERRITORIAUX

Une des ambitions majeures du Pacte d'excellence est de rendre l'école plus inclusive. Comme le répète la ministre de l'Éducation Caroline Désir (PS), « une école plus inclusive est le premier pas vers une société plus inclusive ». Ceci interroge évidemment le fossé historique entre enseignement ordinaire et enseignement spécialisé alors que de plus en plus d'élèves - 1 sur 23 en 2020 - sont orientés vers le spécialisé.

La mise en œuvre des pôles territoriaux correspond à un changement de paradigme visant à faciliter l'inclusion tout en prenant mieux en charge les besoins spécifiques. 48 pôles territoriaux sont créés en Wallonie et à Bruxelles. Chaque pôle territorial se compose d'établissements d'enseignement spécialisé (dont une école-siège du pôle) et d'écoles coopérantes, les écoles d'enseignement ordinaire qui sont appelées à mettre en place des aménagements raisonnables (lire page 18) afin d'accueillir ces enfants. L'objectif est donc double : l'amélioration de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques qui sont scolarisés dans l'enseignement ordinaire et l'augmentation de la part des élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé qui poursuivent leur scolarité dans l'enseignement ordinaire moyennant la mise en place des aides nécessaires.

T E R
R I T

©pch.vector

OPT ION

FORMATION AUX MÉTIERS DE LA DÉFENSE

La revalorisation de l'armée est un des grands objectifs du gouvernement fédéral. Cela passe notamment par un plan stratégique prévoyant l'engagement de 10.000 militaires sur 4 ans. Pour rendre les métiers de la sécurité - et notamment ceux de la Défense mais aussi la police ou les pompiers - attractifs, des partenariats ont été noués avec les Régions. La condition d'étude (le CEB primaire) pour un postulant candidat volontaire a également été abandonnée. Et, surtout, une nouvelle formation de 3 ans a été créée.

Cette nouvelle option « aspirant(e) aux métiers de la Défense, de la sécurité et de la prévention » démarrera en 4^e dans l'enseignement technique de qualification. Tout en délivrant en fin de parcours un accès au métier d'agent de gardiennage et le CESS, elle permettra aussi aux élèves de découvrir les métiers de la Défense (soldat, matelot), de policier, de pompier et d'agent pénitentiaire pour lesquels ils pourront recevoir déjà un certain nombre d'attestations de formation ou de facilité d'accès (attestation « agent de gardiennage », préparation aux épreuves de sélection de la police, réussite de modules pompiers, attestation de réussite aux tests d'admission en tant que soldat/matelot de la Défense, certificat de réussite assistant de surveillance pénitentiaire). La formation promet une chance maximale de décrocher un job aux élèves dès la sortie des études. Plus de 4.000 postes sont vacants dans ces secteurs. La formation est proposée depuis septembre en Flandre où elle a attiré 550 jeunes.

Dans le réseau catholique, 6 écoles proposeront cette option à la rentrée : l'Institut Sainte-Thérèse à La Louvière, le Collège Saint-Servais à Namur, l'Institut de la Providence à Ciney, le Centre scolaire Sainte Véronique et Marie José à Liège, l'École Saint-Hubert à Saint-Hubert et le Collège des Aumôniers du travail à Charleroi.



©pch.vector

FORMATION CONTINUE

Un an après son vote, le décret du 17 juin 2021 sur la formation entre en vigueur à la rentrée. Il opère une réforme complète et globale de la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS.

Le décret distingue deux grands types de formations : celles répondant à des besoins collectifs et celles répondant à des besoins personnalisés. Les premières s'inscrivent logiquement dans la liste des besoins identifiés lors de l'élaboration du plan de pilotage et de l'évaluation du contrat d'objectifs. Ce nouveau décret prend en compte l'extrême variété des modalités de formation professionnelle, telles que redéfinies par la pandémie : formations en présentiel, à distance, hybrides, en immersion, recherche-action...

On l'a dit, le plan de formation de l'établissement fait donc partie intégrante du plan de pilotage et est adapté en fonction de l'évolution intermédiaire du contrat d'objectifs. Autre nouveauté : les participants à ces formations seront amenés à consigner les choses dans un dossier de développement professionnel personnel appelé portfolio.

Le CECAFOC propose des formations et des ressources (vidéos, webinaires, ...) sur le sujet.

FOR MAT



©pch.vector

RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la stratégie numérique du Pacte d'excellence, l'année scolaire prochaine va être marquée par des efforts accrus destinés à mieux accompagner et former les référents numériques (RN) dans le fondamental. « *C'est une partie importante de la stratégie numérique* », confirme Laetitia Bergers pour la FédEFoc (Fédération de l'enseignement fondamental catholique). « *Dans la pratique, n'importe quel enseignant peut se muer en référent numérique. Ce qui va véritablement changer à la rentrée prochaine, c'est qu'on va mettre un gros coup d'accélérateur pour mieux les former et les accompagner. On travaille également depuis un an - voire presque deux - pour développer un pôle numérique au service de l'éducation.* »

Un gros coup d'accélérateur du côté des formations et de l'accompagnement des RN qui va s'accompagner d'une autre innovation : plus de 600 écoles fondamentales catholiques et libres travailleront avec Microsoft Éducation. « *Ça va constituer un énorme bond en avant* », continue Laetitia Bergers. « *Un outil pratico-pratique qui proposera continuellement des actions adaptées aux écoles avec des apprentissages centrés sur les besoins spécifiques des enfants. Avec une idée centrale : ne pas faire du numérique pour faire du numérique mais que le numérique soit au service de l'apprentissage.* »

Rappelons que la transition numérique est un des enjeux transversaux au Pacte d'excellence qui lie entre autres le nouveau tronc commun, la transformation du métier de l'enseignant ou encore le décloisonnement de l'école et des classes.



©pch.vector

E N S

ET APRÈS 2022...

Malgré toutes ces nouveautés, pas mal d'autres dossiers qui font partie intégrante du Pacte pour un enseignement d'excellence, sont soit officiellement reportés, soit toujours en attente d'une décision officielle. Voici les plus importantes.

En ce qui concerne la réforme de la formation initiale des enseignants (RFIE), la décision est connue depuis environ 6 mois : son entrée en vigueur a été officiellement reportée à la rentrée 2023-2024. Pour rappel, cette réforme prévoit d'étaler la formation des futurs enseignants (maternels ou du tronc commun) de trois à quatre ans.

Pour le projet d'évaluation des profs, la situation est un peu moins claire. Face à la grogne des organisations syndicales des enseignants, le gouvernement a proposé de postposer l'entrée en vigueur du dispositif de janvier 2023 à janvier 2024. La dimension de « contrôle » et les possibles sanctions prévues dans ce projet effraient en effet une partie du corps enseignant alors que, du côté du gouvernement, on insiste sur les finalités de conseil et d'accompagnement de ce projet d'évaluation. Aucune décision officielle n'a toutefois été prise pour le moment.

Enfin, last but not least, un arrêt de la Cour constitutionnelle laisse au gouvernement jusqu'à la fin de cette année pour garantir à l'enseignement libre 75% des moyens dont dispose WBE alors qu'on se situe aujourd'hui aux alentours des 50% seulement. Si la solution n'a pas encore été formulée (augmenter les moyens du libre, diminuer ceux de WBE ou une solution intermédiaire), le ministre du Budget Frédéric Daerden (PS) est en train de revoir sa copie au moment où cette édition est mise sous presse.



©pch.vector



Institut de la Providence

À Gosselies, l'« empire » hérité des Sœurs de la Providence

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Chaque mois, nous vous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce mois-ci : Gosselies Providence Humanités (GPH), anciennement pensionnat Saint-Joseph, créé voici juste 100 ans par les Sœurs de la Providence de Gosselies, une congrégation locale qui aura régné durant des siècles sur la cité industrielle.

À la rentrée de septembre, la Providence de Gosselies fêtera ses 100 ans. En tout cas les 100 ans de ses murs ! C'est en effet le 23 septembre 1922 que la famille Moll (lire en page de droite) a cédé aux Sœurs de la Providence de Gosselies son énorme propriété. « *En fait* », précise Pol Barbarin, ancien prof et directeur-adjoint de l'établissement dont il possède de très nombreuses archives, « *les bâtiments n'étaient pas faits pour accueillir une école : il a donc fallu faire des travaux et, à la rentrée 1924, le pensionnat Saint-Joseph pouvait accueillir une centaine d'internes et une vingtaine de demi-pensionnaires.* »

Raison pour laquelle, précise l'actuel directeur Denis Dehon, des festivités prendront place tout au long de la période 2022-2024 pour fêter le centenaire de GPH, pour Gosselies Providence Humanités, une appellation des années 80-90. « *J'étais*

directrice à cette époque », se souvient sœur Hélène Gennotte, « *et c'est l'administration qui nous a enjoins de changer de nom pour ne pas créer de confusion avec l'institut Saint-Joseph, au centre de la ville.* »

Même si cette école n'a « que » 100 ans, l'histoire de la Providence est séculaire. Les Sœurs de la Providence ont créé un véritable « empire » scolaire dans la ville et alentour. C'est parce que l'école Sainte-Anne du centre-ville était bondée qu'il a fallu acquérir le site actuel. L'héritage des Sœurs de Gosselies, c'est, outre GPH en secondaire général, trois écoles fondamentales, l'Institut Sainte-Anne en secondaire technique et professionnel, le centre d'enseignement primaire spécialisé Jean Herbet. Sans compter les locaux de la HELHa (Haute école Louvain en Hainaut) Gosselies.

À la différence de nombre de congrégations qui ont proliféré dans l'enseignement en Belgique, celle des Sœurs de la Providence est une congrégation tout ce qu'il y a de plus locale. « *Les Sœurs*



©DR

de la Providence de Gosselies sont une congrégation diocésaine et pas romaine », dit sœur Hélène, une des dix dernières sœurs, encore présente dans le PO. « C'est en 1683 que Jean Herbet, jusque-là curé de Nalinnes, est arrivé à Gosselies. Très vite, il a considéré qu'il n'était pas normal que seules les jeunes filles aisées reçoivent une éducation chrétienne. Il fonde en 1688 une communauté de Filles dévotes qui deviendront les Sœurs de la Providence. D'emblée, il met l'accent sur l'enseignement. Cela a commencé avec un atelier d'apprentissage en dentellerie. Les écoles des Sœurs vont se développer par dizaines, ici mais partout ailleurs autour de Charleroi et au-delà. Les sœurs ont été jusque 300 à Gosselies, essentiellement des enseignantes. Aujourd'hui, nous avons évidemment fait des donations des bâtiments aux PO. » En 2022 encore, les trois quarts des élèves inscrits à Gosselies le sont dans des écoles catholiques, essentiellement celles héritées de Herbet.

Hétérogénéité

Avant d'être directrice, sœur Hélène était professeur de latin-grec. Sa fibre classique se réveille lorsque l'on évoque la devise de l'école, *Speravimus in te* : « C'est un parfait résultat, cela veut dire 'Nous avons espéré en toi' mais nous continuons à le faire. Nous avons toujours essayé de garder cet esprit qui était celui de Herbet, l'accueil de tous et l'attention aux plus faibles. Aujourd'hui encore, le service social prête les livres scolaires aux enfants qui en ont besoin. »

Un héritage qui comble Denis Dehon, directeur pour la deuxième année. Avant cela, il a été directeur d'une école technique carolo à encadrement différencié puis d'un des établissements les plus huppés du Brabant wallon. Un grand écart qui l'amène à dire qu'il a pu « réunir ses deux jambes » à la Providence. « D'abord, sur le plan sociologique, après avoir connu ces deux extrêmes, je peux dire que, même si cela fait bizarre, on a ici 'des gens normaux', une véritable hétérogénéité sociale totalement représentative des différentes strates de la société. Ensuite, ma vision, c'est de mettre l'élève au centre des préoccupations. Vous allez me dire que tout le monde le dit ! Mais ce n'est pas si évident et, à la différence d'autres, la Providence l'a inscrit dans son projet éducatif. Et c'est la raison pour laquelle j'ai postulé ici ! » ■

Votre école a une histoire ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



La première des 42 émailleries

C'est une petite plaque jaune sur la façade de l'Institut de la Providence. Elle dit que c'est là, Faubourg de Bruxelles, qu'en 1852, David Moll a créé la toute première émaillerie de Belgique. Fils d'un industriel allemand de Silésie ayant mis au point un procédé d'émaillage de la fonte, Moll s'est installé au Pays noir en 1838 avant de racheter le château des baillis. C'est dans cet imposant domaine campagnard (à l'époque, contrairement à aujourd'hui, pas de tram, d'autoroutes, de zones industrielle et commerciale à cet endroit !) qu'il établit son domicile et son usine, la première du genre du pays donc.

Ce que l'on appelle alors le château-ferme, détruit au profit de l'école, ouvre sur un parc magnifique de 4 hectares, comprenant un étang, comblé aujourd'hui, une gloriette et une magnifique orangerie toujours bien debout. La construction d'un parking à l'arrière de l'établissement permettra même bientôt aux élèves de respirer l'air du parc à l'abri des voitures en stationnement. À l'époque, l'ensemble comprend aussi des serres, des écuries, un potager. Le jardin français a pour sa part longtemps abrité des armes cachées par les Allemands quand ils avaient chassé les sœurs avant de voir les Américains récupérer les lieux.

Dans un livre anonyme (« *En fait* », dit sœur Hélène, « il a été écrit par sœur Marie de la Providence mais elle n'a pas voulu le signer ») publié en 1938 pour les 350 ans de la congrégation gosselienne, l'ensemble est décrit de manière bucolique et datée : « Situé aux confins de la ville, devant les larges espaces des voisinages campagnards, le pensionnat Saint-Joseph dessine au milieu d'un vaste parc, son architecture sobre et riante, installation ravissante, unique, au sein d'une agglomération industrielle. » Tout est à l'avenant : « Les hautes frondaisons et les parterres multicolores » de la cour d'honneur, les « peupliers fusant vers le ciel », les « concerts des oiseaux chanteurs, épris de musique et débordant de joie de vivre. »

En 1922, au décès du fils de l'industriel, Théophile Moll, sa femme et sa fille partent en Suisse et vendent les installations aux Sœurs de la Providence, à l'étroit dans leur bâtiment du centre-ville. Aujourd'hui, certains bâtiments attestent encore d'une autre origine industrielle. Une partie des classes est effectivement installée un peu plus haut, aux Bruyères, du nom des anciennes chocolateries Bruyère. Mais la propriété Moll raconte un pan beaucoup plus oublié de l'histoire de l'industrie carolo que celle des charbonnages, des verreries et de la sidérurgie. Pourtant, à son apogée, après l'installation de Moll, ce ne sont pas moins de 42 émailleries qui feront vivre Gosselies, baptisée « la cité des casseroles » un siècle durant. « On voyait des vendeurs venir charger des immenses piles de casseroles sur leur dos et remonter la nationale vers Bruxelles pour les vendre dans chaque village », raconte sœur Hélène. Fin du XIX^e siècle, 1.300 ouvriers sur les 8.000 habitants de Gosselies travaillent dans les émailleries. La dernière, Crahait, a fermé en 1976. ■



©DR

Quand les agents PMS (se) questionnent (sur) les aménagements raisonnables

HÉLÈNE GENEVOIS

Le 19 mai, avait lieu, à Louvain-la-Neuve, une journée d'étude organisée par un groupe de travail de la Fédération des centres PMS libres (FCPL) du SeGEC, intitulée « Les aménagements raisonnables : Pour qui ? Pourquoi ? Et les équipes PMS dans tout ça ? »

Une centaine de membres du personnel des centres PMS libres, agents et directions, étaient présents à cet événement pour réfléchir ensemble à cette problématique d'actualité et se nourrir du contenu des conférences de Michel Dupuis, philosophe, et Geneviève Dumont, psychomotricienne, apportant chacun un regard différent et complémentaire sur le sujet. Retour sur une journée enrichissante.

Les aménagements raisonnables éveillent des questions pratiques, techniques mais aussi des questions d'ordre anthropologique et éthique, selon Michel Dupuis, professeur émérite à l'UCLouvain. Dans notre société, l'enseignement est organisé de façon collective, dans un cadre organisé, conçu pour accompagner des groupes d'élèves en recourant à des méthodes psychopédagogiques et sociales validées. Dans cette collectivité sont inclus des élèves différents qu'il y a lieu d'aider afin de répondre à leurs besoins spécifiques et de garantir ainsi, au sein du groupe classe, une forme d'égalité (justice) et d'équité (adéquation) entre tous.

Interrogeons cette évidence et prenons du recul. Car cette question des aménagements raisonnables s'inscrit dans un contexte où existent des conflits d'intérêt, des fatigues,

des résistances, des questions de financement. Et, même si ces aménagements semblent être du bon sens, ils sont parfois difficiles à installer. Dès lors, comment « déranger » l'organisation pour la rendre capable d'accompagner ces élèves « différemment différents des autres » ? Et jusqu'à quel point est-il légitime et possible de le faire ? La question est à débattre.

Le corps avant tout

« Aller à l'école, apprendre, participer en classe, cela mobilise l'ensemble du corps d'un enfant », rappelle la psychomotricienne Geneviève Dumont. Il est donc important de connaître et de comprendre ce corps, sa dynamique, sa posture, ses mouvements, afin de percevoir ce que l'enfant ou le jeune nous dit à travers lui et comment il lui permet ou non d'entrer dans les apprentissages. Un corps bouleversé, un cœur meurtri, un trop plein d'émotions, sont autant de difficultés qui empêchent l'élève d'être concentré sur la matière scolaire et qui enfrennent son bon développement cognitif. Que faire pour aider ces jeunes dont le corps est en souffrance ? Comment les aménagements raisonnables peuvent-ils, dans certains cas, être une solution pour ces élèves ?

Cette journée d'étude était aussi l'occasion d'offrir aux participants à la fois un moment de pause-réflexive et un lieu d'échange entre agents PMS, sous la forme d'ateliers, autour de thèmes tels que : parler d'aménagements raisonnables aux familles précarisées, les aménagements (raisonnables) en maternelle, la collaboration entre les pôles territoriaux et les centres PMS, la notion de diagnostic, ou encore une expérience immersive centrée sur la réunion collégiale de concertation. De quoi ouvrir la réflexion sur des sujets qu'on ne prend parfois pas suffisamment le temps d'aborder.

Les traces de cette journée seront prochainement disponibles dans la ressource PMS de l'extranet du SeGEC dédiée aux aménagements raisonnables : <https://bit.ly/3POzGXS> ■

« Il m'a fallu deux ans pour encoder et mettre à jour les 40.000 ouvrages de la bibliothèque »

GÉRALD VANBELLINGEN

Chaque mois, *Entrées libres* met en lumière un de ces métiers de l'ombre qui font tourner les écoles et sans lesquels les élèves, les profs et les directions ne pourraient pas s'épanouir au mieux. Rencontre avec Nadine Marin, bibliothécaire bénévole au Collège Notre-Dame de la Paix d'Erpent (section maternelle et primaire) depuis près de huit ans désormais. Et qui aura mis près de deux ans à encoder et mettre à jour la base de données de la bibliothèque !



NADINE MARIN, 65 ans

Naissance	17 septembre 1954
Métier	Bénévole en charge de la bibliothèque Ex-grossiste répartitrice de médicaments
Lieu	Collège Notre-Dame de la Paix d'Erpent (Namur)
Passion	La lecture Ses petits-enfants Le jardinage Les cours d'anglais Le yoga

« Chaque jour a un lendemain qui nous permet d'aller plus loin »

Avez-vous toujours travaillé en tant que bibliothécaire ? « Non, pas du tout. Mon métier, c'était grossiste-répartitrice de médicaments. À la fin de ma carrière, j'ai voulu retrouver quelque chose à faire en bénévolat et j'ai entendu qu'il n'y avait personne à Erpent pour gérer la bibliothèque, surtout en informatique. En plus, mes 4 petites-filles sont dans cette école. Elles m'ont dit : 'Mamy, ce serait super de pouvoir venir lire un livre à la bibliothèque et te voir en même temps.' Et hop, je me suis lancée. »

(Re)lancer une bibliothèque, cela a dû demander pas mal de travail ? « Il m'a fallu environ deux ans pour encoder l'ensemble des 40.000 ouvrages et mettre à jour la base de données. Ce qui comprend des livres, des BD, des articles et les archives. Un boulot monstre mais pour un beau résultat et qui me plaît beaucoup car c'est la huitième année désormais que je m'occupe de la bibliothèque. Alors, même si c'est beaucoup de travail pour du bénévolat (l'équipe compte huit dames bénévoles en tout), on reçoit plein d'attentions. Ce qui est très agréable car on sent la reconnaissance des gens pour le boulot accompli. J'ai le sentiment de faire pleinement partie de la maison. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ? « Ce qui est chouette, ce sont les interactions avec les élèves. Les histoires qu'ils me racontent. Et puis c'est aussi et surtout l'envie de les faire lire qui me motive au quotidien. Je leur demande tout le temps : 'Tu me diras si tu as aimé le livre, hein ? Et si tu ne l'aimes pas, ça arrive, viens juste en chercher un autre mais explique-moi pourquoi tu ne l'as pas aimé.' C'est comme ça que j'arrive à mieux les conseiller au fur et à mesure. Et puis les enfants me font rire très souvent, comme avec un petit garçon qui m'a dit : 'Je ne l'aime pas trop celui-là' en parlant du squelette éducatif qu'on a dans la bibliothèque. C'est ce qui fait mon bonheur. »

Quels livres ont la cote auprès des plus jeunes ? « Parmi les ouvrages les plus prisés, il y a les mangas. On en a peu, mais ils se les arrachent. Il y a aussi les classiques comme les Chair de Poule, les livres d'aventures, les David Williams, les Roald Dahl, les Harry Potter ou les J'aime lire. Ensuite, il y a aussi tous les livres qui peuvent leur servir de base de documentation pour leurs élocutions. C'est important qu'ils viennent effectuer des recherches et se renseigner ici avant d'aller regarder sur internet. Car, de nos jours, beaucoup d'enfants sont très souvent sur leurs tablettes ou autres. Leur ouvrir l'esprit autrement avec un livre, c'est aussi ce qui me motive. Et puis avec les livres, les enfants voient les mots et les bons, ce qui change beaucoup au niveau de l'orthographe, qui est devenue une catastrophe... »

Vous considérez-vous comme un métier de l'ombre ? « Honnêtement, c'est difficile à dire vu que ce n'est pas mon métier à la base. Mais il est vrai qu'on parle plus souvent de bibliothèques communales ou publiques que de bibliothèques dans les écoles. Et pourtant, les bénévoles y sont nombreux. C'est donc plus un métier de l'ombre pour les gens qui ne seraient pas dans l'enseignement ou qui n'ont pas ou plus d'enfant à l'école. » ■

Des Montois à la rescousse des sinistrés de la Vesdre

GÉRALD VANBELLINGEN

Quelques étudiants de 7^e professionnelle de l'Institut technique Saint-Luc de Mons s'étaient mis en tête de venir en aide aux communes sinistrées par les inondations de l'été dernier. Une aide qu'ils ont concrétisée par la fabrication d'une cuisine modulaire pour le hall omnisports de Dolhain (Limbourg, province de Liège). Un superbe geste solidaire et pédagogique !

Roméo Croci, Ugo Belenger, Antoine Prevot et Andy Cornant ont mené à bien un projet de fin d'études comme on n'en voit pas tous les jours. Ces quatre élèves de 7^e professionnelle de l'Institut technique Saint-Luc de Mons s'étaient mis en tête de venir en aide aux communes sinistrées par les terribles inondations de l'été dernier. Une envie d'aider les habitants qui s'est matérialisée par la création d'une cuisine en kit, modulaire et fabriquée à partir de matériaux en partie recyclés.

« Les élèves sont venus nous voir avec ce projet, en expliquant qu'ils voulaient aider les communes de la région de Liège », explique Gilles Navez, chef d'atelier menuiserie à l'Institut Saint-Luc. « Et avec l'aide de leur prof de français, Sylvie Cuvelier, ils ont alors contacté différentes communes. Finalement, c'est avec celle de Limbourg qu'on a travaillé. On était alors en janvier. »

La visite sur le terrain au mois de février « pour prendre les mesures » a permis à l'ensemble des élèves ainsi qu'au corps enseignant de prendre conscience de la gravité de la situation à Limbourg. « C'est un truc de fou », se rappelle Gilles Navez. « Tout a été emporté avec les inondations comme on avait pu le voir à la télé mais, en allant sur place, on voit encore aujourd'hui le travail à accomplir, et je peux vous dire qu'il en reste énormément. Alors, finalement, si on s'est orientés vers la cuisine du hall omnisports de Dolhain, c'est aussi parce que cette cuisine fait également office de salle des fêtes. Ce qui signifie que les installations vont servir à pas mal de citoyens. Et c'est ça aussi qui était intéressant dans ce projet. Car d'habitude, si nos élèves peuvent fabriquer pas mal de meubles dont le maximum est réutilisé à l'école, tout ne peut pas l'être et on est parfois obligé de détruire les réalisations les moins utiles. Ici au contraire, ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait, pour la symbolique de l'action mais aussi pour son côté très pratique. »

3 ou 4 mois de travail

Et si finalement 7 élèves en tout (4 en menuiserie, 3 en électricité) se sont rendus la semaine dernière à Limbourg pour installer la cuisine, c'est l'ensemble de la classe qui a participé à l'opération. « Le projet a demandé 3 à 4 mois de travail avec pour seule consigne qu'ils terminent le tout avant les examens, ce qui est chose faite », ajoute encore Gilles Navez. « Et on peut dire qu'avec ce projet, ils ont véritablement marqué le coup ! »

Un geste d'autant plus important qu'on se rapproche tout doucement du premier « anniversaire » des terribles inondations qui avaient touché notre pays – et la région liégeoise en particulier – lors de l'été dernier. De quoi donner un peu de baume au cœur des habitants de Limbourg ! ■



Le qualifiant, une filière qui a du talent

Au-delà du projet porté par les élèves, Gilles Navez, le chef d'atelier menuiserie à l'Institut technique Saint-Luc de Mons, en profite pour passer un petit coup de gueule. « On espère qu'avec ce projet on va aussi contribuer à casser la mauvaise image du qualifiant. Un enseignement dont on parle peu, et rarement de manière flatteuse. Or, nos élèves prouvent ici qu'ils peuvent réaliser de très beaux projets. Il est temps qu'il y ait une prise de conscience générale de l'importance de ces filières pour la société de demain et de ses débouchés. Ici, j'ai dix élèves qui vont sortir et ils auront tous du boulot car il en manque trois fois plus. Bientôt, on se retrouvera sans chauffagiste, sans plombier, sans maçon, etc. Et qui viendra construire les maisons, entretenir ou installer les chaudières ? » ■

Quand des élèves deviennent les yeux de personnes déficientes visuelles

GÉRALD VANBELLINGEN

Des élèves en option aide familiale de l'Institut Saint-Louis de Waremme ont organisé une visite culturelle de la ville de Tournai pour des personnes déficientes visuelles. Avec au programme une découverte des monuments de la ville et une visite du TAMAT, le Musée de la Tapisserie et des Arts textiles de Tournai, où les élèves sont « devenues les yeux » des participants !

« On va aller un peu à droite, pour prendre le passage piétons. Attention aux pavés et à la marche, juste ici. Ensuite, c'est tout droit jusqu'au musée des Beaux-Arts », expliquent Mallorye et Manon. La main sur l'épaule d'une des élèves, Philippe les écoute et les suit à la trace. « Où vous irez j'irai et même les yeux fermés », rigole ce dernier.

Non-voyant, Philippe a participé avec sa femme Cécilia, également non-voyante, à une journée baptisée « Je serai tes yeux » organisée par l'Institut Saint-Louis de Waremme. Où une petite dizaine de personnes déficientes visuelles ont pris part à une visite culturelle de Tournai, bien encadrées et guidées par de futures aides familiales de 5^e et 6^e année. Au programme de la matinée : une découverte originale de la ville monument par monument.

« L'idée de la chasse au trésor était originale car ce sont les personnes malvoyantes ou aveugles qui servaient de guide culturel à nos élèves grâce la technologie (ndlr : via l'application Totemus munie d'un audio-guidage) », explique Cindy Bertels, leur professeur. « En contrepartie, nos élèves étaient leurs yeux pour cette activité en décrivant ce qu'elles voyaient et notamment les différents monuments, ce qui devait leur permettre de déchiffrer une énigme globale mais également de se déplacer en toute sécurité. »

Une dimension sécuritaire et de guidage des personnes malvoyantes que les étudiantes avaient pu préparer à l'avance. Pour avoir les bons réflexes, savoir à quoi faire attention « comme un pavé qui ressort un peu de la rue ou une simple bordure » mais aussi pour garder un œil sur le trafic. Ce qui, au vu des nombreux pavés de Tournai (et donc du bruit généré), avait tendance à rendre les déplacements des personnes déficientes visuelles plus complexes encore.

L'après-midi était, elle, consacrée à une visite originale du TAMAT, le Musée de la Tapisserie et des Arts textiles de Tournai. Une visite

pendant laquelle les élèves en option aide familiale avaient pour mission de décrire le plus précisément possible les œuvres présentes au musée. La fin d'un cheminement construit étape par étape grâce à diverses rencontres et ateliers avec des personnes déficientes visuelles. Avant la visite de Tournai, élèves et participants à la journée avaient par exemple déjà pu se rencontrer lors d'un atelier cuisine. Les étudiantes y étaient venues en aide aux personnes malvoyantes pour préparer une recette. Pour mieux se rendre compte des difficultés liées au handicap et commencer à utiliser un vocabulaire adapté.

Apprendre à décrire une oeuvre

De nouvelles compétences en lien avec leur formation qu'elles ont ensuite mises en pratique lors de la visite du musée. « Décrire une œuvre d'art, ça semble facile, mais c'est en réalité très compliqué », explique Yann Tondou, déficient visuel à l'origine de l'activité. « Car les élèves ont dû se détacher de leur ressenti à elles et adapter leur vocabulaire à une personne déficiente visuelle ou aveugle. Un exercice vraiment pas évident mais qu'elles ont parfaitement réalisé, avec beaucoup de bonne humeur, ce qui nous a permis de passer un très bon moment. »

L'un des autres objectifs de la journée a donc été atteint en permettant aux élèves et aux personnes malvoyantes de passer un bon moment ensemble, pour mieux gommer les différences. « L'activité nous a vraiment beaucoup plu, c'était très chouette. Et puis c'est très intéressant au vu de nos études car on est susceptibles d'entrer en contact avec des bénéficiaires qui seront déficients visuels. Cet exercice de terrain nous permet donc de mieux nous préparer à notre futur métier », concluent Mallorye et Manon, élèves de 6^e année à l'Institut Saint-Louis de Waremme. ■



©DR

Retrouvez notre reportage sur ce projet PECA « Je Serai tes Yeux » sur la chaîne YouTube du SeGEC : <https://bit.ly/3te81WA>



« Le cours de gym doit rester un plaisir »

GÉRALD VANBELLINGEN

Chaque mois, *Entrées libres* part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !



Marc Van Humbeeck est prof de gym à l'école Saint-Anne de Waterloo. Arrivé un peu par hasard pour y faire au départ un remplacement de 15 jours, il n'a ensuite plus quitté cet établissement scolaire. Une école familiale où il se plaît énormément grâce, notamment, à la proximité qui existe avec les élèves mais aussi grâce à la bonne ambiance qui règne au sein du corps enseignant. Un esprit libéré dans un corps sain.

CARRIÈRE

Le jour où j'ai décidé d'être prof :

« Quand j'ai terminé mes études secondaires, je savais une chose : je voulais travailler mais sans savoir quoi faire. Et, même si ça fait un peu cliché, comme mon oncle était prof de gym, qu'il avait un bon emploi du temps, pas mal de congés et une vie agréable, je me suis dit qu'il fallait essayer. Finalement, le métier me plaît énormément et les enfants me le renvoient au quotidien. C'est ça aussi qui est super avec les primaires : s'ils n'aiment pas le cours, ils le disent tout de suite. Et s'ils apprécient, ils y vont à 200% et le font savoir aussi. C'est ultra-motivant. »

Le jour où je suis devenu prof :

« Je suis devenu prof de gym à l'école Sainte-Anne un peu par hasard. Je me souviens que j'avais failli refuser car je devais faire un remplacement de 15 jours. Je me suis demandé si cela en valait la peine. Et puis je me suis quand même lancé. D'abord, pour ces 15 jours, puis à mi-temps, en combinant avec un autre métier où je vendais des cartes routières, avant de devenir prof à temps plein un peu plus tard. Et maintenant, ça fait 28 ans que je suis là ! »

Le jour où j'arrêterai d'être prof :

« Pour le moment, je me plais énormément dans mon job mais, honnêtement, quand je vois que ma première date de pension est en 2034, je ne me vois pas aller jusque-là. Je me dis que j'arrêterai bien dans 10 ans quand ma dernière fille aura fini ses secondaires. J'aurai alors 62 ans. Le tout, c'est aussi que je puisse toujours animer les cours de gym dans de bonnes conditions. Histoire de pouvoir arrêter au bon moment et ne pas faire l'année de trop... »

©DR

Des confidences à partager ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



MON ANNÉE

Au début et à la fin de l'année, je suis... :

« Le premier et le dernier jour sont très spéciaux. Le premier jour, les enfants sont tous en rang, bien sages, tout beaux. Et j'aime beaucoup faire le tour des classes pour prendre un peu le pouls, faire connaissance, savoir qui sait nager et qui ne sait pas, etc. C'est vraiment très agréable. Ensuite, le dernier jour, on ne va pas se mentir, je suis content d'être en congé le lendemain. Mais, en général, il me faut environ 15 jours pour me sentir vraiment en vacances et sortir du rythme scolaire. Un rythme que je commence à récupérer aux alentours du 15 août, où ça recommence à cogiter. »



DIFFICULTÉS

Ce qui me déplaît le plus dans l'enseignement :

« Toutes les réunions en tous genres comme pour le tronc commun par exemple. On a droit à beaucoup de promesses, mais rien ne change véritablement. Les idées sont là mais les moyens n'arrivent pas. À mon niveau, vu qu'on en arrive à des classes de parfois 27 élèves et qu'on va par deux classes à la piscine, ça fait plus de 50 élèves à gérer. Ça devient très compliqué... »

Comment le Covid a influencé mon travail :

« Les enfants ont beaucoup perdu en natation, surtout les 3^e et 4^e. Au niveau sports/gymnastique, en revanche, on voit qu'on est dans un environnement globalement favorisé à l'école. Avec des enfants qui ont continué de pratiquer du sport en club, d'aller aux mouvements de jeunesse, etc. Mais cependant, niveau organisation, c'était devenu un vrai casse-tête à l'école. Car en supprimant le cours de natation, je me retrouvais avec deux fois plus de cours de gym sur la semaine. Alors, j'adore donner cours dehors, mais quand il gèle, il faut pouvoir trouver de solutions. Et notre salle intérieure n'est pas immense non plus ! »

Le prof qui m'a laissé un mauvais souvenir :

« En secondaire à l'époque, le cours de sport, c'était de la gymnastique suédoise... Alors qu'on devait se dépenser, on était tous en rang à attendre notre tour pour faire 20 secondes de sport... J'ai aussi connu des enseignants qui donnaient eux-mêmes les cours de gym. Des cours qui se résumaient à faire des sauts par-dessus un plinth avec le prof qui attendait à côté, cigarette en bouche ! C'était une autre époque... »



ET SI... ?

Ma première décision si j'étais ministre de l'Éducation :

« Réduire le nombre d'enfants par classe, avec un maximum de 18, peut-être même moins encore chez les plus petits. Ici, on en est parfois à 27 ! Imaginez un peu, rien qu'en termes de places (bancs, chaises) et de matériel, ce que ça représente comme différence. Ensuite, si ici on est assez bien au niveau matériel didactique, ce n'est pas le cas partout, ce qui n'est pas normal ! Il faut donc donner plus de moyens aux écoles ! »



ÉPANOUISSEMENT



Au quotidien, mes élèves m'apportent... :

« Comme les élèves de primaire sont très francs, ça m'oblige à constamment innover pour continuer de les motiver et/ou de les surprendre. Mon truc à moi, c'est qu'on ne fait pas de sport comme en club ou alors avec des règles maison. On fait aussi pas mal de jeux que j'invente et que j'adapte à l'environnement. Le nouveau terrain de sport qu'on a depuis quelques années, j'ai d'ailleurs dû me le réapproprier. Avant le sport à l'extérieur, c'était surtout dans la cour de récré. »

Ce qui me plaît le plus dans mon métier :

« J'adore être avec les élèves. En cours comme quand je surveille pendant les récréés. Car là, je ne suis plus vraiment prof de gym. Les élèves viennent me parler de tout et de rien, surtout les plus grands. Ce qui établit une relation un peu différente qui évolue au fur et à mesure du temps. Avec un gros temps fort : les tournois de foot de fin d'année (et avant unihockey aussi). 28 ans qu'on les organise et c'est toujours quelque chose, les enfants l'attendent toute l'année. Une proximité qui me plaît vraiment beaucoup et qui correspond bien à l'atmosphère familiale qui règne à l'école. Et on voit avec plaisir que les élèves s'y sentent bien car on en retrouve de plus en plus qui viennent inscrire leurs propres enfants chez nous ! »

Ma façon de donner cours, en quelques mots :

« Je ne fais quasi jamais d'examen, je ne donne jamais de cotation. Le cours de gym doit rester du plaisir, de l'amusement. L'important est ailleurs : il faut qu'ils se bougent, qu'ils s'amuse et, accessoirement, que je m'amuse aussi. En 28 ans, je vois d'ailleurs que ma façon de donner cours a évolué. Avant, il fallait absolument que ça suive, qu'il y ait du rythme. Maintenant, je suis plus ouvert. Je constate aussi que la manière dont les autres profs voient mon cours a évolué de manière très positive. Ils sont plus attentifs aux activités que je fais avec les jeunes, s'intéressent à quel élève était motivé ou non, etc. Je ressens de la considération et ça fait plaisir. Surtout que j'ai la chance d'être dans une école où l'ambiance est excellente. »



LES 10 Livres DE VOTRE Été



POUR ALLER PLUS LOIN

C'est l'une des séries à la mode sur la plateforme de streaming Netflix. Mais c'est aussi et surtout à la base un roman graphique signé par Alice Oseman. Une BD en noir et blanc qui conte l'histoire d'une très belle amitié naissante et profonde entre Nick et Charly, deux lycéens que tout oppose a priori. À travers ses deux héros très attachants, l'auteure explore certaines des thématiques liées à l'adolescence. Les premières amours, le harcèlement ou encore l'homosexualité. Avec réalisme mais tout en légèreté !



Alice Oseman,
Heartstopper,
Hachette, 288 p., 15€.



**Anne Bres, Claire Marc,
Jean-François Doussin, Bonpote,**
*Tout comprendre (ou presque)
sur le climat,*
CNRS éditions, 136 p., 18€.

POUR S'INSTRUIRE EN S'AMUSANT

Les éditions Sciences humaines lancent leur collection Jeunesse : « Comment sait-on ? » Des livres destinés aux 8-11 ans qui vont répondre aux grandes questions des plus jeunes tout en leur montrant ce qu'est l'esprit scientifique. L'un des deux premiers tomes, *7 enquêtes sur l'histoire*, va par exemple leur permettre de savoir si Jules César a vraiment existé, de remonter la trace de nos ancêtres, de s'intéresser à ce que racontent les fossiles ou à mieux se rendre compte de l'apparence de Lucy, l'une de nos célèbres ancêtres qui a vécu il y a plus de trois millions d'années...



**Hélène Frouard, Marie
Dortier**
7 enquêtes sur l'Histoire,
Sciences Humaines
Jeunesse, 56 p., 14€.

POUR LA PLANÈTE

« Le climat change ? Il a toujours changé », « Prévoir le climat ? On n'est même pas capable de prévoir la météo de la semaine prochaine ! ». Pour tordre le cou aux idées reçues des climatosceptiques, le CNRS a choisi de travailler avec le blogueur Bonpote et la graphiste Claire Marc. Pour fournir une BD qui rend compte de ce que l'on sait vraiment sur le changement climatique et lutte contre la désinformation croissante.

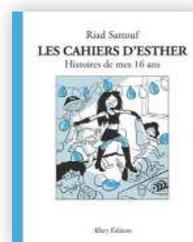


POUR EXPLORER L'UNIVERS

Le physicien Guido Tonelli - figure centrale de la découverte du boson de Higgs, dite « la particule de Dieu » - explore les origines de l'univers, la naissance de la vie et l'émergence du langage humain à travers sept moments décisifs de l'histoire extraordinaire de notre genèse.



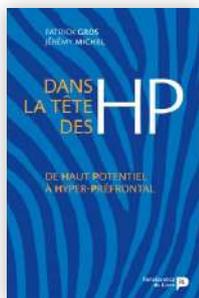
Guido Tonelli,
*Genèse, le grand récit
des origines,*
Dunod, 256 p., 19.90€.



Riad Sattouf,
*Les cahiers d'Esther 7,
histoire de mes 16 ans,*
Allary Editions, 56 p.,
18€.

POUR RAJEUNIR

Dans ce nouvel album des *Cahiers d'Esther* (Tome 7), on découvre une héroïne désormais lycéenne ! L'Esther de Riad Sattouf a grandi et les garçons l'intriguent de plus en plus, le vaccin contre le covid aussi. Et puis la jeune fille se cherche, elle voyage seule à travers la France, dans une odyssee qui la mène doucement vers sa vie d'adulte... ou juste vers une grosse galère ? C'est ça avoir 16 ans !



**Patrick Gros,
Jérémy Michel,**

Dans la tête des HP. De haut potentiel à hyper-préfrontal,
Renaissance du livre,
151 p., 18€.

POUR SE COMPRENDRE

Deux coaches et formateurs fondateurs de l'Académie des HP à Bruxelles nous proposent un livre à mettre entre toutes les mains : parents, enseignants, collègues, managers, psys, coaches... Tous cherchent des clés pour mieux analyser et interagir avec les « hauts potentiels ». Une situation quotidienne, bien plus qu'une bizarrerie.



Vincent Aubert,

Dis, c'est quoi ? Le racisme,
Renaissance du livre, 88 p.,
12,90€.

POUR COMPRENDRE LA SOCIÉTÉ

Philosophe à la Chaire Hoover d'éthique économique à l'UCLouvain, Vincent Aubert pose une question cruciale à l'heure où, après avoir signé les plus grandes tragédies de l'Histoire, le racisme fait un retour en force dans le débat public en s'installant comme une « opinion » plutôt que comme un délit et en clivant les débats à l'extrême. En peu de pages, il parvient à faire le point sur l'état du débat public comme académique.



Émile Bravo,

Spirou, l'espoir malgré tout (quatrième partie),
Dupuis, 48 p., 13,50€.

POUR BOUCLER LA BOUCLE

Émile Bravo est arrivé au bout du défi qu'il s'était fixé en 2018 : raconter, en 330 pages, les années de guerre du jeune Spirou, les années « manquantes » dans le parcours du groom. Alors que le monde de la BD s'étripe depuis des semaines sur la reprise de Gaston, celle d'une autre œuvre mythique de Franquin (mais pas créée par lui) fait l'unanimité. Révélé par la BD éducative « *Les épatantes aventures de Jules* », Émile Bravo s'est imposé comme un auteur majeur. Tout en finesse, en suivant Spirou, Fantasio et les gamins qu'ils fréquentent, l'auteur français aborde subtilement tous les aspects de la Deuxième Guerre mondiale vue de Belgique : l'exode, l'occupation, la collaboration rexiste et flamingante, la Résistance, les privations, la Shoah au travers du peintre Félix Nussbaum, véritable exilé allemand à Bruxelles mort à Auschwitz. Ce-ri-se sur le gâteau : l'album s'achève là où commencent véritablement les aventures de Spirou, au début d'*Il y a un sorcier à Champignac* (1950). Comme pour boucler la boucle. Un chef-d'œuvre.



POUR S'INITIER AUX GRANDS TEXTES

Tutoiement, illus, style, fiches de vocabulaire, sur l'auteur : la collection littérature fait le pari de mettre les plus grands classiques de la littérature à la portée des 6-10 ans. Le classique de Verne ouvre le bal. D'ici la fin de l'année, 12 titres auront paru, dont Frankenstein, Le Comte de Monte-Cristo ou Roméo et Juliette.



D'après Jules Verne,

Le Tour du monde en 80 jours,
Quelle histoire, 24 p., 5€.



Jérôme Poncin,

J'ai enlevé Mamie,
Alice Éditions, 142
p., 14€.

POUR S'ÉVADER

Comédien et auteur belge, Jérôme Poncin nous offre l'histoire de Lou. La grand-mère de Lou vit depuis plusieurs années dans une maison de retraite. Malgré ses visites ponctuelles, Lou ne la connaît pas si bien que ça et sa grand-mère a quelques problèmes de mémoire. Mais quand celle-ci se met à évoquer un départ de la maison de retraite, Lou décide de la prendre au mot et la fait évader... Une belle émotion intergénérationnelle.



Les gagnants du mois de mai (*L'or des Belges*) sont : Marie-Pierre Bonfond, Béatrice Vandersmissen, Christophe Libert, Bernard Sohler, Dominique Marent. Bravo à eux !



ÉRIC DE BEUKELAER

Lettre ouverte à un(e) jeune prof démotivé(e)

L'année scolaire touche à sa fin. Examens, évaluations, conseils de classe et fatigue accumulée... Tu as tout donné. Ils t'ont tout pris. « Ils », ce sont ces élèves imperméables à ce que tu as tenté de leur transmettre, ces parents se comportant en clients exigeants plutôt qu'en partenaires d'éducation, ces collègues que tu côtoies sans échange véritable, ces directions trop noyées dans l'accessoire pour se préoccuper de l'essentiel. Tu savais que ce serait dur. Tu t'étais préparé. Mais là – c'est trop. Déjà, tu te renseignes sur une réorientation professionnelle et tu lis les petites annonces. Cette année sera ta dernière.

Tu as peut-être raison. Tout le monde n'est pas fait pour enseigner. Si tu juges que tes talents seraient mieux utilisés ailleurs, il faut oser le changement. Avant de prendre la porte, pose-toi cependant la question de savoir si tu ne confonds pas aridité et inutilité. Ce n'est pas parce que tes élèves semblent n'en avoir rien à f... qu'il en est ainsi. Quant à leurs parents, souvent ils sont plus perdus que toi. Et tes collègues, peut-être ne trouvent-ils simplement pas les mots. Quant à la direction – comme toi – elle fait ce qu'elle peut.

Je voudrais te partager deux anecdotes personnelles. La première remonte à ma cinquième année primaire. L'instituteur était un petit homme chauve en fin de carrière. Il perdait souvent son calme et, parfois, des gifles volaient (autre époque...). Un jour, l'enfant assez centré sur lui-même que j'étais, assista silencieux au cours de religion qu'il donnait. De quoi, traitait-il ? Aucune idée. Qu'a-t-il dit ? Aucun souvenir. Pourtant, en un éclair, ses mots ont bouleversé ma vie. J'ai ressenti comme une certitude intérieure : « C'est dans la mesure où tu aideras les autres, que ta vie sera réussie. » Cette fulgurance

marqua symboliquement pour moi le passage vers l'adolescence et fut un des jalons dans ma vie de futur adulte. Ce brave prof n'en sut jamais rien. Extérieurement, le gosse que j'étais n'avait pas bougé de sa place, alors qu'intérieurement, il venait de franchir une montagne.

La seconde anecdote se déroule des années plus tard. À 24 ans, je suis séminariste en stage dans une paroisse de la banlieue liégeoise. Connaissant mon passé scout, on me bombarde animateur responsable d'une troupe d'éclaireurs en difficulté. Rude expérience. Un jour de camp, je n'y tiens plus. Devant le peu de motivation de mes gars, je me « lâche » et les engueule vertement, animé par une rage froide. Je ne suis pas fier de moi, mais je n'en pouvais plus. Quelques années plus tard, un de ces jeunes se tue en moto et la famille me demande de célébrer ses funérailles. En préparant la cérémonie, ses parents me confient : « Un jour, tu étais en colère et tu l'as dit franchement à toute la troupe... Notre fils n'a jamais oublié tes paroles et cela lui a donné le goût de plus de rigueur. » Comme quoi, l'impact de nos réactions et paroles n'est jamais connu.

Avant de décider de quitter l'enseignement, pense que cette année tu as peut-être changé la vie de certains de tes élèves. Et cela, durant une des heures de cours les plus pourries que tu aies eues à endurer. Seulement, tu n'en sauras sans doute jamais rien. Jésus enseignait : « Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment. D'elle-même, la terre produit d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin du blé plein l'épi. » (Marc 4, 26-29) ■





LE VÉLO DANS TOUS SES ÉTATS POUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La prochaine édition de la Semaine européenne de la mobilité aura lieu du 16 au 22

septembre prochains. Son objectif ? Contribuer à une utilisation rationnelle de la voiture tout en préconisant l'utilisation de modes de déplacement alternatifs (marche, covoiturage, bus, train, etc.). Le thème de cette année, « Le vélo dans tous ses états », placera les deux-roues au centre des attentions.

Vous souhaitez pédaler avec votre classe ou votre école à l'occasion de cette Semaine européenne de la mobilité ? Sachez qu'un défi mobilité dédié aux écoles du fondamental et du secondaire sera organisé à cette occasion. Avec des lots à gagner qui pourront s'élever jusqu'à 2.000 euros pour les vainqueurs. Ils seront bien évidemment en lien avec le thème de cette année. Vous souhaitez participer ? Ne tardez pas à vous inscrire, d'autant plus qu'un guide pratique, des exemples d'activités et d'initiatives à mettre en place seront mis à disposition des écoles par le SPW Mobilité.

À signaler encore qu'en plus du défi mobilité, un challenge « tous vélos actifs » sera également lancé pendant cette semaine de la mobilité. Les participants comme les écoles qui parcourront le plus de kilomètres pour rejoindre leur lieu de travail ou leur école se verront également décerner quelques prix !

Les informations complètes sur l'événement via : <https://bit.ly/3sYRG7S>

PASTORALE : UNE 4E ÉDITION DE LA MESSE DE LA RENTRÉE OUVERTE À TOUS

La pastorale scolaire de Bruxelles et du Brabant wallon vous convie d'ores et déjà à la 4^e édition de sa messe de la rentrée qui aura lieu le 4 septembre prochain à 17h.



Un premier rendez-vous est même fixé dès 16h30 pour tous les participants qui voudraient répéter les chants avec la chorale prévue pour l'occasion. Cette célébration sera présidée par Mgr Jean-Luc Hudsyn, évêque du Brabant wallon, en l'église Notre-Dame d'Espérance de Louvain-la-Neuve. Les enfants seront les bienvenus car une liturgie adaptée est prévue pour eux. Enfin, la messe sera suivie d'un apéro festif. La pastorale scolaire vous signale également que la mise en place d'un co-voiturage est possible. Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter via leur adresse mail : pastoralescolairebxbw@gmail.com

Plus d'informations via le site de la pastorale scolaire Bruxelles-Brabant wallon : <https://bit.ly/3wTCGuF>

« QUAND LES JEUNES BRUXELLOIS SE MÊLENT DE POLITIQUE »



Vos élèves veulent défendre un sujet qui leur tient à cœur et en parler publiquement ? « Quand les jeunes se mêlent de politique » leur permet de s'investir dans un projet d'éducation à la politique et au débat. La première édition traitera du thème des inégalités et se déroulera durant l'année scolaire 2022-2023. Une vingtaine de classes du 3^e degré de l'enseignement secondaire bruxellois peuvent participer à ce projet coordonné par le collectif Débagora. Il s'étalera d'octobre 2022 à début avril 2023 et sera divisé en quatre phases de travail. Tout au long du processus, le collectif Débagora accompagnera les classes sélectionnées. Après avoir choisi leur problématique, les participants l'analyseront et préciseront le message qu'ils veulent faire passer. Ils prépareront ensuite leur intervention publique. Tous les participants se retrouveront au cours de deux journées de rencontre et lors de l'événement final du 6 avril 2023. Lors de cet événement, les jeunes présenteront leurs interventions face au public.

Plus d'infos sur : <https://bit.ly/3PES0aJ>

DEVENEZ LES « JOURNALISTES EN HERBE » DE DEMAIN !



Vous souhaitez créer un journal papier ou numérique avec vos élèves et participer à des ateliers animés par un journaliste professionnel ? La 14^e édition du concours « Journalistes en herbe » organisé par la

cellule Culture-Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est faite pour vous ! Ouvert aux classes de 6^e primaire, de 1^{ère} et 2^e secondaire et de rhétos, le concours vous propose de vous familiariser avec le métier de journaliste en créant un projet de journal mais aussi en bénéficiant de conseils et d'aide de deux journalistes professionnels par classe participante. L'objectif de l'activité étant de susciter la curiosité des élèves, leur capacité d'analyse, leur esprit critique, leur créativité et aussi leurs aptitudes en matière d'écriture. En plus des conseils de pros, les classes participantes bénéficieront d'un kit pédagogique, des titres de la presse quotidienne et d'un accès à certains journaux en ligne. À noter que six classes (deux par catégorie) se verront récompensées. Avec à la clé pour les lauréats, des livres, des journées sportives ADEPS, des excursions au PASS, des BD, des chèques-cadeaux multimédias, etc.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 octobre prochain. Mais attention, le nombre de places est limité.

Plus d'informations sur le concours via : <https://bit.ly/3wRhp4j>

Intercoûrs

JE VIENS CHERCHER MON C4-ENSEIGNEMENT POUR LES ALLOCATIONS CET ÉTÉ.

JE M'EN OCCUPE.

ALORS CETTE PREMIÈRE ANNÉE?

PFF... POUR TOUT DIRE, C'ÉTAIT PAS VRAIMENT CE À QUOI JE M'ATTENDAIS.

BEAUCOUP DE REMISES EN QUESTION,

PEU DE RECONNAISSANCE...

JE NE SAIS PAS SI JE SUIS FAITE POUR CE MÉTIER.

ET VOUS FERIEZ QUOI À LA PLACE?

VOUS VOULEZ MON BOULOT?

DES PAPERASSES, DES PAPERASSES. DEVOIR GÉRER LES HORAIRES DE TOUT LE MONDE.

ET TOUT ÇA PAYÉ UNE MISÈRE!

COINCÉ TOUTE L'ANNÉE DANS CE PETIT CAGIBI.

TENEZ, ON RESSORT D'UNE SEMAINE OÙ ON A DÙ ESSAYER TOUTES LES PLAINTES ET LES RECOURS DES PARENTS.

J'AI ÉTÉ MENACÉ PLUSIEURS FOIS.

LA GRAND-MÈRE D'UN ÉLÈVE M'A MORDU À SANG!

VOUS SAVEZ QUEL EFFET ÇA FAIT DE SE FAIRE METTRE AU TAPIS PAR UNE PETITE VIEILLE?

JE VOUS GARANTIS QUE L'AMOUR-PROPRE EN PREND UN COUP!

HA HAAA!

HÎÎÎ, VOUS AVEZ RÉUSSI À ME REMONTER LE MORAL...

VOUS AVEZ RAISON, JE VAIS Y RÉFLÉCHIR.

BIEN JOUÉ, PETIT. TU LOI AS BIEN RETOURNÉ LE CERVEAU, AVEC TON BARATIN.

ET PUIS, IL Y A LES INTERMINABLES HEURES SUP', AUSSI. ET LE TEMPS QU'ON PERD À COURIR APRÈS LES GENS POUR CHOPER UN PAPIER...

ÇA VA, TU PEUX ARRÊTER TON CINÉMA, LA GOURDASSE EST PARTIE.

Prois